

OFFRE D'EMPLOI

Directeur-trice adjoint-e F/H Direction de la construction

PRESENTATION DE L'EPAURIF

L'établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF) a été créé le 1^{er} septembre 2010 afin de faciliter la mise en œuvre du plan de rénovation de l'immobilier universitaire francilien.

Il a notamment pour missions :

- de piloter des études générales utiles à la mise en œuvre des implantations des activités d'enseignement supérieur, de recherche et des équipements de vie étudiante, en Île-de-France ;
- d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour la réalisation de leurs opérations immobilières ;
- d'accompagner ces établissements pour la gestion et la valorisation de leur patrimoine immobilier.

L'EPAURIF agit essentiellement dans le cadre de mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée et intervient également en tant que conducteur d'opérations complexes (marchés globaux de performance, marchés de partenariat, contrats de promotion immobilière...).

PRESENTATION DE LA DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

La Direction de la Construction accompagne les universités et établissements scientifiques dans la réalisation de leurs projets immobiliers, une fois leur programme et budget validés et jusqu'à la réception des travaux. À cette fin, elle a la responsabilité de conduire une trentaine d'opérations dans leurs différentes composantes techniques, financières et procédurales. Les opérations comportent souvent des spécificités techniques (laboratoires de recherche, animaleries, amphithéâtres, learning center, espaces de pratiques artistiques, etc...), et consistent généralement en des constructions neuves ou des réhabilitations de sites universitaires anciens.

Elle compte un effectif d'environ 30 agents et est organisée en huit directions de projets, avec l'appui d'un pôle de gestion de 6 agents chargé du suivi de l'exécution administrative et financière des marchés.

PRESENTATION DU POSTE

Sous l'autorité directe de la directrice de la construction, le (la) directeur(-rice) adjoint(e) de la construction a pour missions

- de piloter une partie du portefeuille des opérations de la direction, en supervision et accompagnement des directions de projets, en s'assurant de leur bonne mise en œuvre en termes de qualité/coûts/délais/impact développement durable et de la qualité des relations avec les partenaires ;
- de prendre en charge le portage d'un certain nombre de démarches transverses, internes à DC ou en relation avec les autres directions de l'EPAURIF. Il (elle) est le garant de la mise en œuvre des procédures de l'établissement qui concernent la direction, et en propose les évolutions. Il (elle) impulse et coordonne la mise en œuvre de politiques ou d'outils transverses dans le champ de compétence de la direction (harmonisation des procédures et positionnements internes, outil de gestion de projet, politiques techniques exemplaires en termes environnemental ou innovant, recherche de fluidification dans les circuits de transmission des dossiers et relations internes avec les équipes du Secrétariat Général (SG) et de la Direction du Développement Immobilier (DDI), capitalisation des expériences, gestion des compétences et formations, etc...). Il (elle) anime dans ce cadre notamment la démarche de mise en place d'accords-cadres techniques transverses pour l'ensemble des opérationnels.
- de participer au management collégial de la direction de la construction, notamment en fonction de la répartition des dossiers suivis et dans le cadre d'un intérim direct de la directrice.

Il est également attendu de lui (elle) un fort investissement dans la conduite des changements identifiés comme nécessaires. Il (elle) devra se montrer à l'écoute du monde universitaire, en appréciant le juste positionnement d'un

établissement placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en veillant à développer une approche « mandant » fondée sur une offre de services adaptée aux universités et établissements scientifiques. Il (elle) devra démontrer sa capacité à faire émerger des projets et à affirmer son jeu relationnel avec les différents partenaires, ceci dans un domaine potentiellement exposé aux plans politique et médiatique.

En tant que membre du comité de direction, il (elle) veillera à situer son action dans le sens d'un travail d'équipe avec les autres directions et services supports (DDI, RH, juridiques, financiers, communication...).

PROFIL SOUHAITE

Formation ingénieur dans le champ du BTP ou de la gestion de grands projets (ENTPE, ESTP, EIVP, INSA, ENPC, ENSAM...), architecte ou équivalent.

Une expérience de 15 ans minimum est souhaitée, dont au moins 10 ans dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage publique, et 5 ans sur des postes d'encadrement supérieur.

Compétences requises :

- Expérience de la maîtrise d'ouvrage bâtiment ou infrastructures pour des projets d'ampleur (construction neuve, réhabilitation lourde, contrats complexes réalisation exploitation maintenance...) et appétence pour les aspects techniques, opérationnels et organisationnels
- Esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût prononcé des contacts humains ;
- Sens de la relation partenaires ;
- Aptitude au management ;
- Adaptabilité et réactivité ;
- Sens de l'organisation et rigueur dans les procédures ;
- Capacité à rendre compte ;
- Qualités rédactionnelles.

Les formations complémentaires nécessaires au développement des compétences de l'agent pourront lui être apportées à la prise de poste ou par la suite.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Poste de catégorie A ouvert :

- par voie de détachement aux agents titulaires de la filière technique pour une durée de 3 ans renouvelable
- aux contractuels (CDD de 3 ans renouvelable)

Les candidats ayant une reconnaissance de travailleur handicapé sont les bienvenus.

L'EPAURIF porte une attention particulière à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs qui bénéficient ainsi de :

- un environnement de travail convivial (locaux neufs et spacieux au sein d'un quartier très vivant) ;
- 25 jours de congés annuels et 23 jours de RTT sur une base annuelle (durée hebdomadaire de travail de 39h), qui peuvent être posés dès la première année de la prise de poste ;
- la possibilité de télétravailler jusqu'à deux jours par semaine ;
- accès à un Restaurant Inter-Entreprises à proximité avec une offre de qualité et partiellement prise en charge par l'employeur ;
- des moments de convivialité et des billets de cinéma et de théâtre à tarif réduit, proposés pour ses adhérents par une association du personnel très active (séjours, sorties culturelles, activités sportives et ludiques).

Et d'une politique de rémunération attractive prévoyant :

- un variable annuel ;
- une prise en charge à hauteur de 50% en cas d'adhésion à la mutuelle employeur avec des tarifs avantageux, participation de 15 euros/mois en cas de non-adhésion sous condition ;
- possibilité sous condition de monétiser les jours épargnés sur le Compte Epargne Temps ;
- forfait mobilité durable sous conditions ;
- indemnité de télétravail ;
- prise en charge du Pass Navigo à hauteur de 75%.

LOCALISATION DU POSTE

Le poste est localisé 20 place des vins de France – 75012 PARIS – station Cour St Emilion (métro ligne 14).

MODALITES DE CANDIDATURE

CV et lettre de motivation (obligatoire) à adresser sous la référence « **7 DC Directeur-adjoint_Nom Prénom** » à l'adresse mail : recrutement@epaurif.fr